

# RAPPORT

FAIT

## AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DE PRÊTS

INSTITUÉE

*En faveur des Chefs d'Atelier de la Fabrique d'Etoffes de Soie,*

PAR LA COMMISSION EXÉCUTIVE,

Le 28 Avril 1840.

$$\begin{array}{r} 147 \\ 15 \\ \hline 2 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 54 \\ 37 \\ \hline 27 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 147 \\ 54 \\ \hline 107 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 54 \\ 3 \\ \hline 41 \end{array}$$



LYON.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE DE V<sup>te</sup> AYNÉ,

Grande rue Mercière, 44.

1840.

# BALANCE

## D'INVENTAIRE DE LA CAISSE DE PRÊTS,

*Au 31 Décembre 1839.*

Actif.		Passif.
Mont de Piété. . . . .	65,900 »	Trésor royal, fonds de sub-
Caisse. . . . .	5,818 95	vention . . . . .
Comptes en liquidation. . . . .	121,022 »	150,000 »
Comptes courants . . . . .	54,740 15	Dotation de la Caisse. . . . .
Avance au sieur Isnard. . . . .	20 »	90,000 »
Frais judiciaires, à rentrer. . . . .	275 85	Sommes à la disposition de
Intérêts 3 % acquis sur le trésor		divers. . . . .
royal, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31		42 50
décembre 1839 ( <i>ci pour</i>		Bénéfice apparent . . . . .
<i>mémoire</i> ) . . . . .	1,506 32	27,701 77
Intérêts 3 % acquis sur le		
Mont-de-Piété, au 31 décem-		
bre 1839 ( <i>ci pour mémoire</i> ). . . . .	366 58	
Intérêts 5 % acquis sur em-		
prunts, et non rentrés ( <i>ci</i>		
<i>par approximation et pour</i>		
<i>mémoire</i> ) . . . . .	19,794 42	
	267,744 27	267,744 27

### RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES.

Le Crédit dudit Compte étant de . . . . .	48,013 02
Son Débit de . . . . .	41,978 57
Le solde en bénéfice est de . . . . .	6,034 45

#### A AJOUTER :

Intérêts 3 % acquis sur le trésor royal, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1839 ( <i>mémoire</i> ) . . . . .	1,506 32	}	21,667 32
Intérêts 3 % sur le Mont-de-Piété, au 31 décembre 1839 ( <i>mémoire</i> ) . . . . .	366 58		
Intérêts 5 % acquis sur emprunts et non encore rentrés ( <i>par approximation et pour mémoire</i> ) . . . . .	19,794 42		
Somme égale au bénéfice apparent. . . . .	27,701 77		

**COMPARAISONS****Entre les années 1839 et 1838.**

Sommes restant disponibles à la fin de 1839 . . . . .	65,000	»
— D° — de 1838 . . . . .	58,000	»
Différence en plus sur 1839 . . . . .	7,000	»
Nombre des emprunts faits en 1839 . . . . .	4,736	»
— D° — en 1838 . . . . .	4,662	»
Différence en plus sur 1839 . . . . .	74	»
Sommes prêtées en 1838 . . . . .	170,035	»
— D° — en 1839 . . . . .	169,310	»
Différence en moins sur 1839 . . . . .	725	»
Sommes remboursées en 1838 . . . . .	213,415	85
— D° — en 1839 . . . . .	174,015	10
Différence en moins sur 1839 . . . . .	39,400	75
Restant à recouvrer en 1838 . . . . .	180,467	25
— D° — en 1839 . . . . .	175,762	15
Différence en moins sur 1839 . . . . .	4,705	10
Bénéfice apparent en 1839 . . . . .	27,701	77
— D° — en 1838 . . . . .	22,209	34
Différence en plus sur 1839 . . . . .	5,492	43

Le Conseil d'Administration de la Caisse de Prêts, instituée en faveur des Chefs d'Atelier de la fabrique des étoffes de soie de la Ville de Lyon, s'est réuni dans l'une des salles de l'Hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. JAYR, Préfet du Rhône, à l'effet d'entendre le compte moral et matériel que la Commission exécutive doit lui rendre, chaque année, de ses opérations, aux termes de l'article 6 des statuts annexés à l'Ordonnance royale du 9 mai 1832.

Le Conseil d'Administration ayant entendu lecture du rapport présenté par M. GAMOT, président de la Commission exécutive, et des tableaux produits à l'appui, et ayant fait toutes les vérifications convenables des écritures et pièces de comptabilité, donne son entière approbation à ce compte et aux opérations qui ont été faites.

Le rapport de la Commission exécutive, les comptes produits et le présent procès-verbal seront rendus publics par la voie de l'impression.

Lyon, Hôtel de la Préfecture, le 28 Avril 1840.

170,032	.....	Sommaires prêtées en 1838
169,810	.....	Do — en 1839
222	.....	Différence en moins sur 1839
518,415 85	.....	Sommaires remboursées en 1838
474,015 10	.....	Do — en 1839
39,400 75	.....	Différence en moins sur 1839
180,467 25	.....	Restant à recouvrer en 1838
178,762 15	.....	Do — en 1839
1,705 10	.....	Différence en moins sur 1839
27,701 75	.....	Bénéfices appartenant en 1838
27,209 34	.....	Do — en 1839
492 41	.....	Différence en moins sur 1839



LYON. — IMP. ET LITH. DE VEUVE AYNÉ,  
Grande rue Mercière, 44.





Le conseil d'administration de la Bibliothèque municipale de la Ville de Lyon, réuni dans l'une des salles de l'Hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. JURY, Préfet de l'Ain, a délibéré sur le compte moral et matériel que la Commission d'administration, chaque année, de ses opérations, lui soumettait par un rapport adressé à l'Administration municipale le 9 mai 1870.

Le conseil d'administration a approuvé le rapport qui a été présenté par M. JURY, président de la Commission, et a décidé de le renvoyer au conseil municipal, et ayant fait passer au conseil municipal des comptes et procès de comptabilité, ainsi que les autres documents qui se rapportent à ses opérations qui ont été déposés.

Les rapports de la Commission, ainsi que les autres documents et le procès-verbal seront mis à la disposition de la Commission, ainsi que de la Préfecture, et de l'Administration municipale.



Les pilotes gouvernent les  
vaisseaux après comme on suit la  
tempête. <sup>pourquoi</sup> L'air bruyant de  
trois jours ne change pas la  
nature des eaux de la mer

Si le peuple était ce que la  
presse le suppose pendant  
les 15 que la ~~monarchie~~  
gouverne des barbares  
lui donna des Français  
de 1840. ne pourraient  
pas être gouvernés  
aucun sans la entant





# RAPPORT

FAIT

**Au Conseil d'Administration de la Caisse de Prêts,**

INSTITUÉE

*En faveur des Chefs d'Atelier de la Fabrique d'Etoffes de Soie,*

**PAR LA COMMISSION EXÉCUTIVE,**

Le 28 Avril 1840.

\*\*\*\*\*

**MESSIEURS,**

La Commission exécutive de la Caisse de Prêts, se conformant à l'article 6 de ses Statuts, vient vous soumettre le compte rendu de ses opérations pendant l'année 1839.

Ce travail est résumé en 4 états qui s'y trouvent joints et que nous allons successivement parcourir.

Il ressort de l'état n. 1, que le nombre des emprunts faits à la Caisse a été dans le courant de cette année, savoir :

Pour le 1 <sup>er</sup> semestre, de . . . . .	929	} 1,736
Pour le 2 <sup>e</sup> semestre, de . . . . .	807	



Que le montant des sommes prêtées a été, dans le 1<sup>er</sup> terme,  
de . . . . . 92,160<sup>f</sup> »  
et, dans le 2<sup>e</sup> terme, de . . . . . 77,150 »

ENSEMBLE. . . . . 169,310<sup>f</sup> »

Que les sommes remboursées se sont élevées, pour le 1<sup>er</sup> semestre,  
à . . . . . 91,116<sup>f</sup> 05<sup>c</sup>  
et, pour le 2<sup>e</sup> semestre, à . . . . . 82,899 05

ce qui présente, pour l'année, une somme de . . . . . 174,015<sup>f</sup> 10<sup>c</sup>

Il existe dans le 2<sup>e</sup> semestre, comparativement au 1<sup>er</sup>, une différence en moins sur le nombre des emprunts; cette différence, Messieurs, est le résultat d'une modification que la Commission a jugé devoir apporter à son règlement, qui précédemment, laissait aux emprunteurs la faculté de contracter un nouvel emprunt, après le remboursement des trois quarts de la somme prêtée.

L'état n.° 2 établit :

1° Les fonds d'opération qui présentent une somme de 65,000 fr., disponible au Mont-de-Piété, à la date du 31 décembre 1839;

2° Le compte de la Caisse où figurent les frais généraux, pour une somme totale de 41,970 fr. 15 cent., dans laquelle se trouvent réunis les appointements des divers employés, et l'indemnité de 2,000 fr. payée annuellement à Messieurs les prud'hommes ouvriers chargés de visiter les emprunteurs et de transmettre à la Commission les renseignements obtenus à leur égard;

3° Le montant des frais judiciaires, dont la majeure partie reste à la charge des débiteurs contre lesquels ils ont été faits, s'élève à la somme de 278 fr. 35 cent.;

4° Le solde en Caisse était, au 31 décembre, de 5,018 fr. 95 cent.; cette somme, réunie à celle de 65,000 fr. déposée au Mont-de-Piété, laissait à cette époque, à la disposition de la Caisse, un total de . . . . . 70,018<sup>f</sup> 95<sup>c</sup>

Vous reconnaîtrez comme nous, Messieurs, l'insuffisance de cette somme pour assurer le service de la Caisse pendant l'année 1840.

*\* trois prud'hommes partageant les 2000.*

La stagnation des affaires, qui, depuis plusieurs mois, prive d'ouvrage une grande partie des métiers de la fabrique, doit nécessairement produire une augmentation sur le nombre des emprunts, et par contre, une réduction sur le chiffre des remboursements.

Le Conseil d'Administration aura donc à statuer, prochainement, sur les moyens d'assurer à la Caisse un supplément de fonds indispensable.

5° Le montant des sommes à recouvrer était, à la date précitée, de . . . . . 175,762<sup>f</sup> 45<sup>c</sup>

La balance d'inventaire, état n° 3, présente un bénéfice apparent de 27,701 fr. 77 cent., résultant du compte de profits et pertes dont le débit est de . . . . .	48,013 <sup>f</sup> 02 <sup>c</sup>
le crédit de . . . . .	41,978 57
solde en bénéfice . . . . .	<u>6,034<sup>f</sup> 45<sup>c</sup></u>

auxquels il faut ajouter :

les intérêts 3 0/0 acquis sur le trésor royal, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1839. . . . .	1,506 32
» 3 0/0 acquis sur le Mont-de-Piété, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1839 . . . . .	366 58
» 5 0/0 d'emprunts, et non encore rentrés . . . . .	19,794 42
TOTAL . . . . .	<u>27,701<sup>f</sup> 77<sup>c</sup></u>

Malgré le résultat que présente le compte de profits et pertes, résultat justement qualifié d'apparent, nous ne devons point vous dissimuler, Messieurs, et vous l'appréciez comme nous, qu'un établissement de la nature de celui qui nous occupe, ne pourrait subsister sans éprouver des pertes annuelles, quelque soient les soins apportés à sa gestion. La Commission exécutive, pour mieux en fixer l'importance, vient de dresser un état général de tous les emprunteurs retardataires; aucune démarche ne sera négligée pour opérer la rentrée des sommes arriérées.

La Commission aura l'honneur de vous soumettre en temps, le résultat obtenu.

L'état n° 4 vous présente le résumé sommaire des opérations de 1839, comparées à celles de 1838.

Ici se termine, Messieurs, le compte que nous avons à vous rendre.

La Commission exécutive, aidée de vos lumières, continuera à mettre tout son zèle et ses soins à la gestion d'un établissement qui intéresse aussi éminemment la première industrie de notre cité.

*Les Membres de la Commission exécutive,*

Alexandre GAMOT, Président; DUFOUR, VERAT,  
Jacques MATHEVON, A. RIBOUD.

TABLEAU N° 1.

## Mouvement de la Caisse de Prêts

Au 31 décembre de l'année 1839.

ANNÉE.	MOIS.	NOMBRE DES EMPRUNTEURS.		TOTAL DES EMPRUNTS.	SOMMES DANS CHAQUE MOIS	
		NOUVEAUX.	ANCIENS, NOUV. DEMAND.		PRÊTÉS.	REMBOURSÉS.
1839.	Juillet . . . . .	32	138	170	16,615	15,718 05
	Août . . . . .	46	99	145	12,180	13,555 05
	Septembre . . . . .	21	95	116	11,970	15,561 60
	Octobre . . . . .	17	67	84	7,380	15,508 90
	Novembre . . . . .	10	65	75	7,265	11,563 15
	Décembre . . . . .	34	183	217	21,740	10,992 30
	TOTAUX . . . . .	160	647	807	77,150	82,899 05
	1 <sup>er</sup> semestre de 1839 . . .	156	773	929	92,160	91,116 05
	TOTAUX de 1839 . . . . .	316	1,420	1,736	169,310	174,015 10
	ANTÉRIEUR à 1839 . . . . .	4,109	6,413	10,432	1,037,762	857,294 75
	TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . .	4,335	7,833	12,168	1,207,072	1,031,309 85
	MONTANT des remboursements . . . . .				1,031,309 85	
	RESTE à recouvrer . . . . .				175,762 15	

# Situation effective de la Caisse de Prêts

Au 31 décembre de l'Année 1839.

## FONDS D'OPÉRATION.

Subvention fournie par le Gouvernement . . .	150,000	»	} 429,316 06	} Reste disponible 65,000
Dotation de la Caisse . . . . .	90,000	»		
Intérêts 3 % acquis sur le trésor royal, au 31 décembre 1838 . . . . .	15,316	06		
Sommes versées à la Caisse de service du Trésor royal . . . . .	98,000	»		
Sommes versées à la Caisse du Mont-de-Piété. . . . .	76,000	»		
A DÉDUIRE.				
Sommes retirées de la Caisse de service du Trésor royal . . . . .	353,316	06	} 364,316 06	
Sommes retirées du Mont-de-Piété. . . . .	11,000	»		

## COMPTE DE LA CAISSE.

### Recettes.

Sommes retirées de la Caisse de service du Trésor royal . . . . .	353,316	06
— D° — du Mont-de-Piété . . . . .	11,000	»
Remboursements opérés . . . . .	1,031,309	85
Intérêts 5 % acquis sur remboursements et encaissés . . . . .	32,671	04
Sommes payées de trop, et à la disposition de divers . . . . .	3,564	85
<b>TOTAL des Recettes . . . . .</b>	<b>1,431,861</b>	<b>80</b>

### Dépenses.

Sommes versées à la Caisse de service du Trésor royal . . . . .	98,000	»
— D° — au Mont-de-Piété . . . . .	76,000	»
Sommes prêtées . . . . .	1,207,072	»
Frais généraux . . . . .	29,550	15
Appointement des Employés pendant l'année 1839. . . . .	4,420	»
Frais judiciaires. . . . .	278	35
Indemnité payée à MM. les Chefs d'atelier Prud'hommes . . . . .	8,000	»
Sommes payées de trop, et remboursées à divers . . . . .	3,522	35
<b>TOTAL des Dépenses. . . . .</b>	<b>1,426,842</b>	<b>85</b>

## RÉSULTAT DU COMPTE DE LA CAISSE.

RECETTES . . . . .	1,431,861 80	} Reste en Caisse.	5,018 95
DÉPENSES . . . . .	1,426,842 85		

### COMPTES EN LIQUIDATION.

DÉBIT . . . . .	1,179,222 15	} 121,022 "	
CRÉDIT . . . . .	1,058,200 15		

### COMPTES COURANTS.

DÉBIT . . . . .	50,548 60	} 54,740 15	
CRÉDIT . . . . .	6,808 45		

A recouvrer 175,762 15

#### Nota.

Intérêts 3 % acquis sur le Trésor royal, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1839, ci,	1,506 32	
<i>pour mémoire</i> . . . . .		366 58
Intérêts 3 % acquis sur le Mont-de-Piété, au 31 décembre 1839, ci, <i>pour mémoire</i> . . . . .		366 58
Intérêts 5 % acquis sur emprunts et non encore rentrés, ci, <i>par approximation et pour mémoire</i> . . . . .		19,794 42
ENSEMBLE . . . . .		21,667 32

